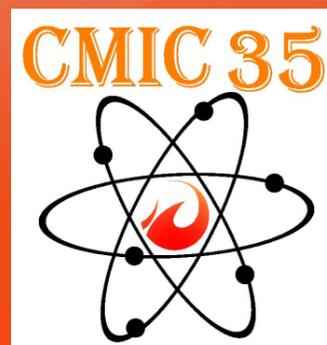




**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE
SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE**

LA REPONSE AUX RISQUES ET MENACES NRBCe



Cdt Y. Durocher – CMIC 35 – sept 2014



2 UNITES : SOCLE de la réponse NRBCe

- ◆ CMIC : cellule mobile d'intervention chimique (et biologique)
- ◆ CMIR : cellule mobile d'intervention radiologique



HISTORIQUE DES CMIC

CELLULE MOBILE D'INTERVENTION CHIMIQUE

Les CMIC sont créées en 1986 pour :

- Fournir au Commandant des opérations de secours et aux autorités une aide à la décision dans le domaine des risques industriels
- Limiter le développement du sinistre et ses conséquences pour les populations et l'environnement.



Formation et dotation de matériels spécifiques :

- EPI, détection, d'obturation, de confinement, de récupération, de décontamination



La formation aux risques chimiques et biologiques (4 unités de valeur RCH)

1^{er} niveau : Unité de valeur RCH 1

(emploi d'équipier)

Durée : 52 heures, évaluation certificative

- Risques chimiques : 8h
- Organisation de la spécialité RCH : 2h30
- Protection individuelle : 5h30
- Matériels : 6h
- Méthodologie d'intervention en milieu chimique : 15h
- Lutte contre les pollutions : 6h
- Risques biologiques : 6h
- Evaluation : 3h

2^{ème} niveau : Unité de valeur RCH 2

(emploi de Chef d'équipe)

Durée : 67 heures, évaluation certificative

- Phénomènes liés aux risques chimiques : 9h
- Organisation de la spécialité RCH : 2h
- Protection individuelle et collective, décontamination : 3h30
- Matériels de détection, de prélèvement, d'obturation : 12h
- Méthodologie d'intervention en milieu chimique, gestion du SAS : 21h
- Lutte contre les pollutions, police des eaux : 10h30
- Risques biologiques, réglementation, transport, labo : 6h
- Evaluation : 3h





La formation aux risques chimiques et biologiques (4 unités de valeur RCH)

3^{ème} niveau : Unité de valeur RCH 3

(emploi de Chef de CMIC)

Durée : 90 heures, évaluation certificative

- Risques et menaces chimiques : 27h
- Connaissance des organismes partenaires : 4h
- Moyens de la CMIC : 8h
- Lutte contre les pollutions : 4h
- Menaces biologiques : 8h
- Commandement de la CMIC : 33h
- Evaluation : 6h

4^{ème} niveau : Unité de valeur RCH 4

(emploi de Conseiller technique départemental)

Durée : 122 heures à l'ENSOSP, évaluation certificative + mémoire

- Approfondissements théoriques : 29h
- Rôle du Conseiller technique : 14h
- Méthodologie opérationnelle et conduite d'intervention : 20h
- Menaces chimiques et biologiques, PIRATOX, BIOTOX : 16h
- Retour d'expérience : 18h
- Exercices de mise en situation : 20h
- Evaluation : 5h + soutenance

Total cumulé : 331 heures + formations particulières :

- Travail en ambiance réelle contaminée (Cazaux)
- Feux d'hydrocarbures
- Mise en œuvre de la décontamination de masse
- Entraînements au CNFECM NRBC





HISTORIQUE DES CMIR

CELLULE MOBILE D'INTERVENTION RADIOLOGIQUE

Les CMIR sont créées en 1980 pour :

- Fournir au Commandant des opérations de secours et aux autorités une aide à la décision dans le domaine des risques radiologiques et nucléaire
- Limiter le développement du sinistre et ses conséquences pour les populations et l'environnement.

Formation et dotation de matériels spécifiques :

- EPI, détection, d'obturation, de confinement, de récupération, de décontamination

Collaboration avec les services de L'Etat : IRSN - ASN





La formation aux risques radiologique et nucléaire (4 unités de valeur RAD)

- RAD 1 (équipier) : 37 h
- RAD 2 (Chef d'équipe) : 42 h
- RAD 3 (Chef de CMIR) : 80 h
- RAD 4 (Conseiller technique départemental) : 71 h + mémoire

Total cumulé de 230 heures + formations spécifiques :
personne compétente en radioprotection (PCR),
spectrométrie, etc.





FORMATION D'UN CONSEILLER TECHNIQUE NRBCe (RCH4 + RAD 4)

- ◆ TOTAL CUMULE RCH 4 + RAD 4 : **561 heures** de formation
 - ◆ + formations spécifiques (Cazaux)
 - ◆ + Formation de maintien des acquis
 - ◆ + manœuvres et exercices
 - ◆ + **interventions réelles**



GESTION DES RISQUES

40
ANS
2012

Mastère Spécialisé
**Gestion des Risques
et Menaces N.R.B.C.E.**

Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles

- Risques nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif
- Tactiques et techniques d'intervention, approche de la menace
- Actions techniques en matière de N.R.B.C.E.
- Synergie des interventions

Session 2012-2013



Mastère spécialisé « gestion des risques et menaces NRBCe ENSCMu-ENSOSP





Couverture géographique

- ◆ RCH
 - ◆ Rennes
 - ◆ St Malo
 - ◆ Redon
 - ◆ Fougères
 - ◆ Bruz-Chartres de Bretagne
- ◆ RAD
 - ◆ Rennes





La réponse à la menace NRBCe

L'ordre d'opération NRBCe du SDIS 35

Réponse issue du plan gouvernemental NRBCe

6 SITUATIONS GENERIQUES

SITUATION n°1 - Menace imminente d'attentat NRBC ou revendication d'exécution d'une action dont la réalité n'est pas établie. (Phase d'alerte)

SITUATION n°2 – Découverte d'engins NRBC ou de terroristes prêts à disperser des agents RBC (y compris par attaque d'une installation NRBC, détournement ou attaque d'un transport de matières dangereuses).

SITUATION n°3 – Dispersion avérée de matières NRBC. Dispersion de matières NRBC visant directement la population.

SITUATION n°4 - Dispersion avérée de matières NRBC. Contamination de produits de consommation (eau potable, aliments, cosmétiques et produits de santé).

SITUATION n°5 - Dispersion avérée de matières NRBC. Contamination ou infection avérée d'animaux ou de végétaux.

SITUATION n°6 – Apparition dans la population de symptômes imputables à une dispersion d'agents RBC.





La réponse à la menace NRBCe

L'ordre d'opération NRBCe du SDIS 35

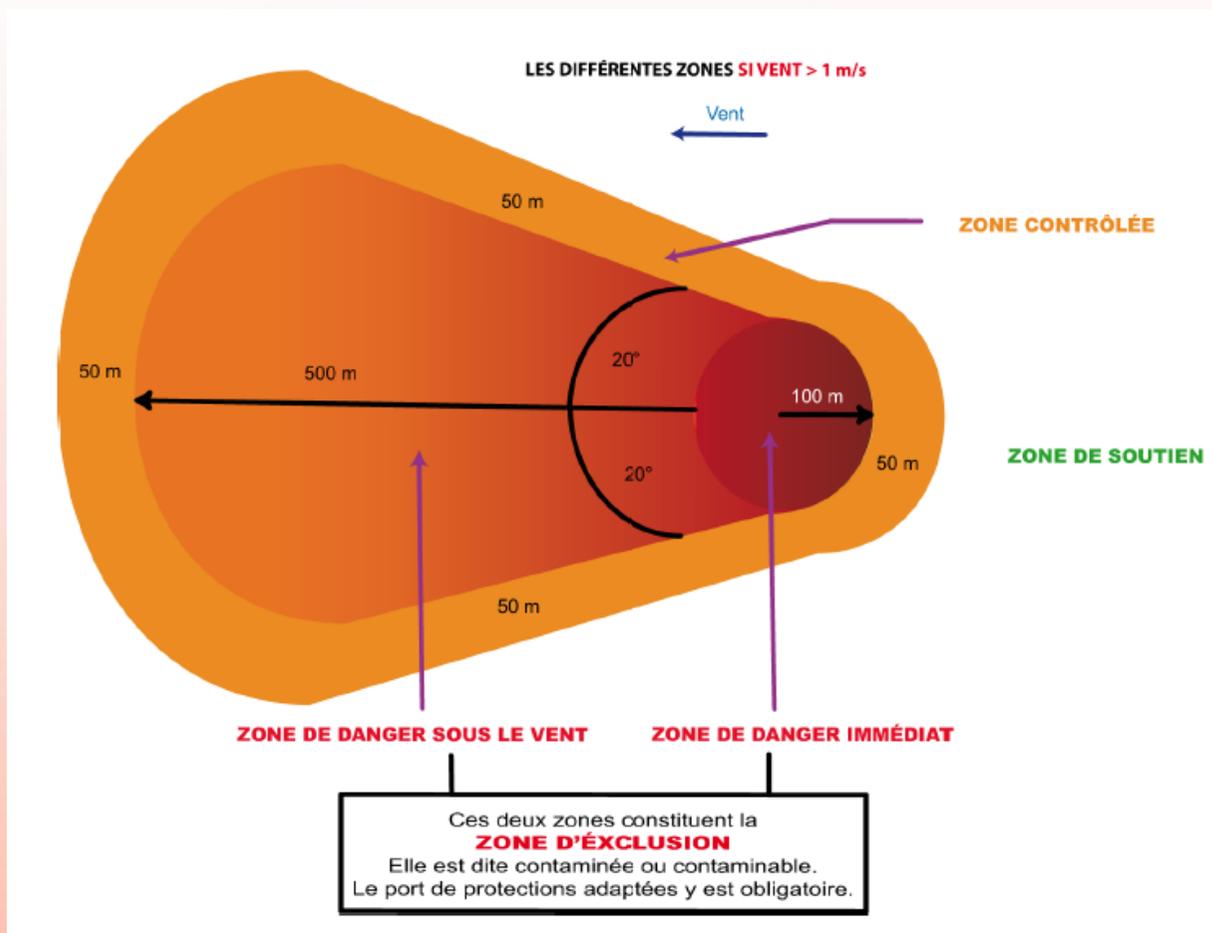
- 1) L'utilisation de dispositifs de dispersion de produits dans l'atmosphère :
 - La diffusion d'un agent dans l'atmosphère à l'air libre.
 - La diffusion d'un agent dans un moyen de transport, dans un milieu souterrain, dans un établissement recevant du public, dans un immeuble d'habitation, une entreprise (avec possibilité de dispersion par les circuits de distribution d'air).
- 2) L'attaque de sites ou véhicules contenant des produits toxiques :
 - L'attaque d'un stockage, d'un site, ou d'un laboratoire conduisant à la dispersion de l'agent NRBC.
 - Les attentats contre des transports de matières dangereuses.
- 3) L'introduction d'un produit toxique dans une chaîne de production, un réseau de distribution, l'environnement et les milieux naturels :
 - La contamination d'un réseau d'eau potable.
 - La contamination de la chaîne alimentaire.
 - La contamination de la chaîne de produits de santé.
 - La contamination de l'environnement et des milieux naturels, animaux et végétaux.
- 4) Les attentats utilisant des produits directement contre des personnes ciblées.
- 5) La dissémination d'un agent par un vecteur humain ou animal
- 6) Toute action violente avec menace d'exécuter les modes d'action précédents.



La réponse à la menace NRBCe

L'ordre d'opération NRBCe du SDIS 35

MISE EN PLACE D'UN ZONAGE OPERATIONNELLE

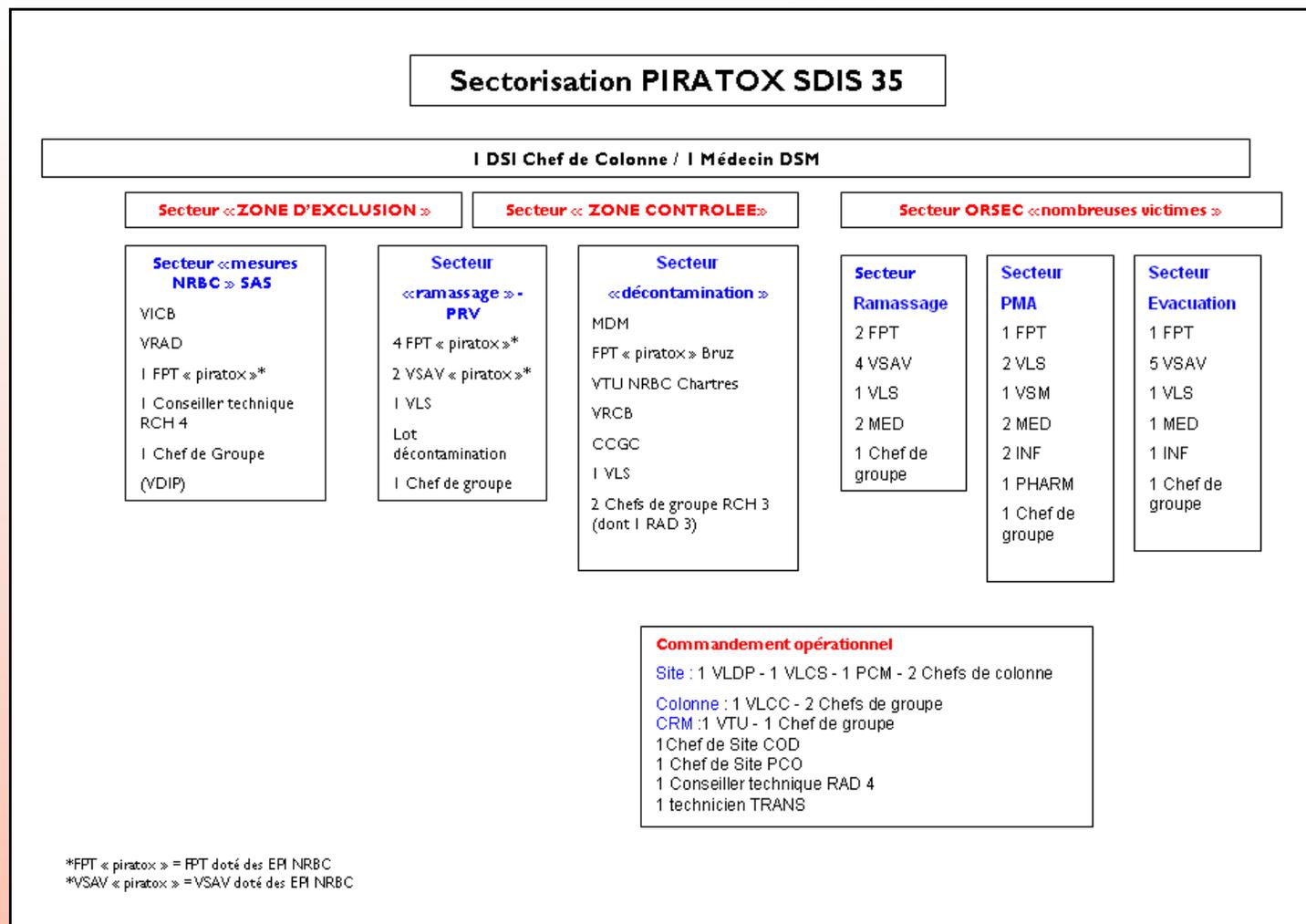


La réponse à la menace NRBCe

L'ordre d'opération NRBCe du SDIS 35



MISE EN PLACE D'UNE SECTORISATION OPERATIONNELLE



MISE EN PLACE D'UNE SECTORISATION OPERATIONNELLE



ZONE D'EXCLUSION

SECTEUR mesures NRBC – SAS interservices

- Confirmation et détermination du toxique
- Mise en place du SAS INTERSERVICES pour les intervenants

SECTEUR ramassage PRV

- Extraction, tri et décontamination (protocole européen ORCHIDS) d'urgence (déshabillage, gant poudreux)
 - Valides
 - Invalides
 - Impliqués asymptomatiques

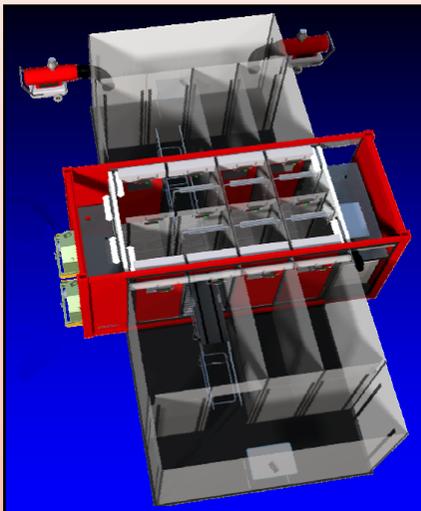


MISE EN PLACE D'UNE SECTORISATION OPERATIONNELLE

ZONE CONTROLEE

- Secteur décontamination

- Décontamination approfondie dans les chaines de 1ère ou 2ème génération
- Déshabillage, décontamination par lavage détergent (type TEEPOL) et rinçage, contrôle et rhabillage des victimes





MISE EN PLACE D'UNE SECTORISATION OPERATIONNELLE

ZONE DE SOUTIEN

Secteur ORSEC NOMBREUSES VICTIMES

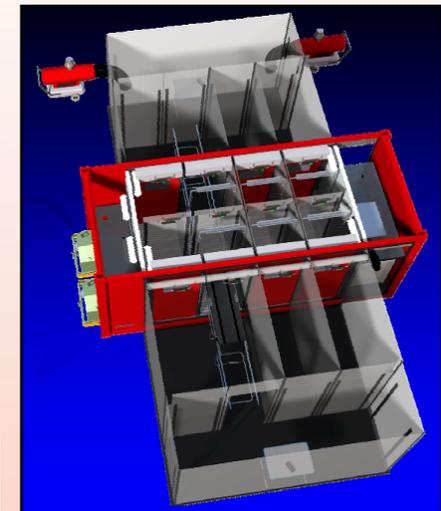
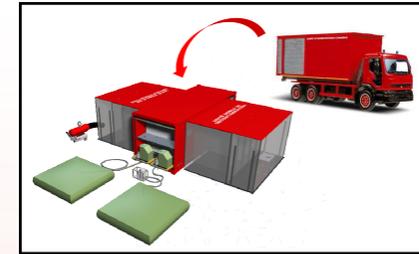
- Secteur ramassage
- Secteur PMA
- Secteur Evacuation



Les matériels



Les matériels



Les matériels

Capacités de simulation de dispersion toxique





Les partenariats

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE DE RENNES (ENSCR)

- Analyses de prélèvement (Chromatographie en phase gazeuse + spectrométrie de masse)
- Formation des personnels (TP) en laboratoire

LE LABORATOIRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT ET SANTÉ (LERES)

- Analyses à distance de prélèvement sur les pollutions des eaux (développement d'outils « nomade »)





Merci de votre attention.

